



CLLAJ Hénin Carvin

Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Bilan d'activité 2023

1 – PRESENTATION DU DISPOSITIF



L'Association Rencontres et Loisirs gère le CLLAJ Hénin-Carvin depuis 2016.

Les CLLAJ sont présents sur l'ensemble du territoire national dont une dizaine dans la région des Hauts de France.

Le CLLAJ est régie par la circulaire interministérielle n° 383 du 29 Juin 1990. Depuis 2023, l'UNCLLAJ a défini l'activité à travers un référentiel.

Le CLLAJ d'Hénin-Carvin intervient sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin composée de 14 communes. Il a pour mission d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes âgés de 16 à 30 ans en demande d'information ou en recherche de solution. Il participe à la mission d'observatoire social sur le territoire CAHC.

Jusqu'en 2021, la convention avec le Département était reconduite annuellement. En 2022, Le Département a lancé un appel à projet auquel l'association a répondu. Une convention a été signée pour une durée de 2 ans ½ (1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2024).

En 2022, suite à notre positionnement, un avenant a été signé avec le Département du Pas-de-Calais autour d'une expérimentation auprès d'un public ayant eu un parcours à l'ASE . Ce dispositif a été renouvelé pour 1 an (jusqu'au au 31 août 2024).

Il dispose de 2 travailleurs sociaux répartis sur 1,5 ETP (1 ETP CLLAJ et 0,5 ETP CLLAJ ASE).

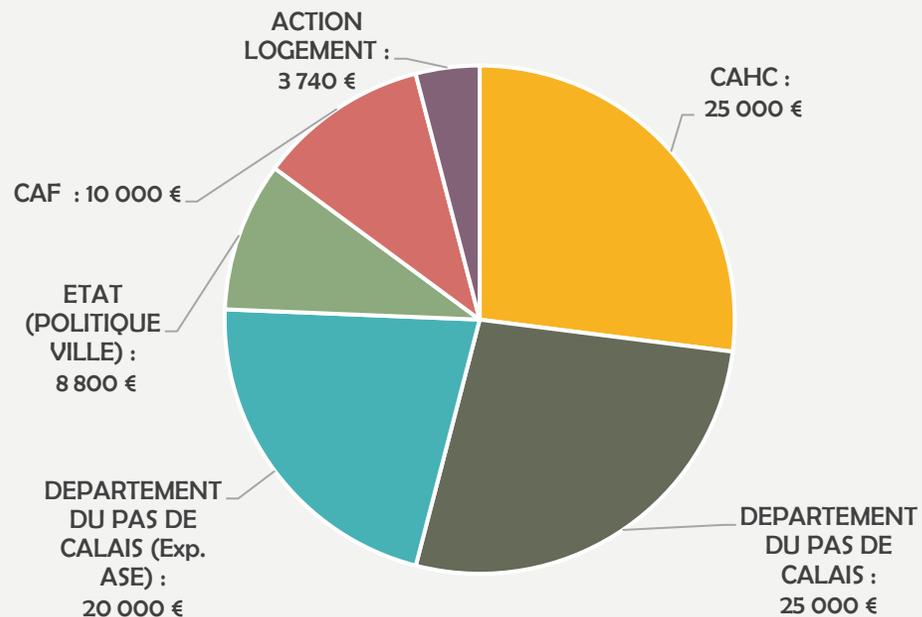
Une implication au sein de différents réseaux : UNCLLAJ, URCLLAJ, UNHAJ, URIOPSS, AHI et de différentes instances de travail : SYPLO, PDALHPD, PLH, Contrat de ville, commissions ASL jeunes, IMPULSION, SIAO.

1- PRESENTATION DU DISPOSITIF (suite)

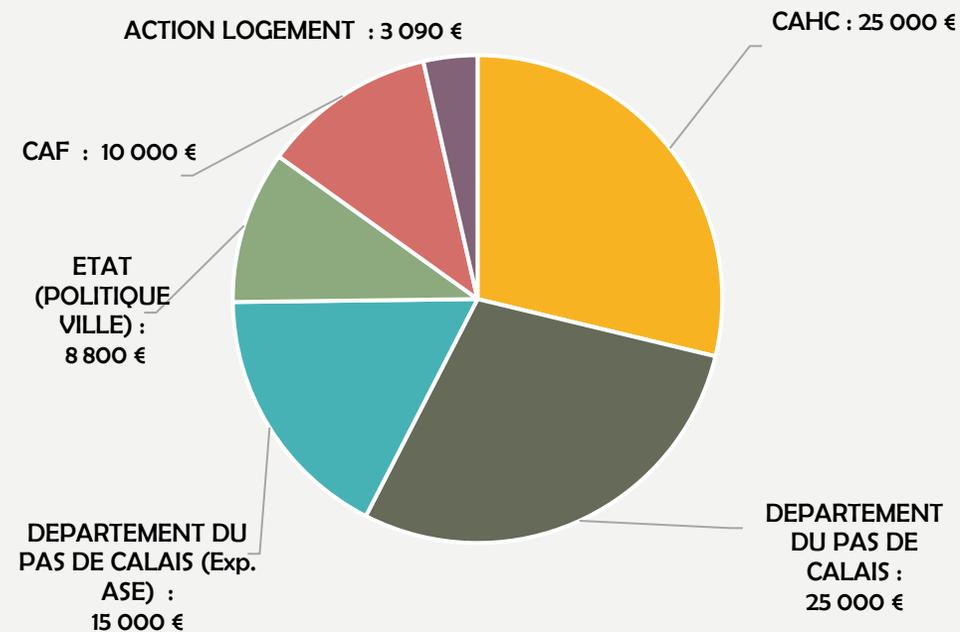


Les partenaires financiers

Financements 2023



Financement Prévisionnel 2024



2- LA FRÉQUENTATION



Évolution de la fréquentation

Année	Nombre de jeunes ayant sollicité le CLLAJ	Nombre de personnes (AIO)	Nombre d'entretiens individuels réalisés	Nombre de jeunes ayant participé à un atelier logement	Nombre d'ateliers	Nombre de jeunes touchés « aller vers »	Nombre de jeunes originaires des QPV <i>(Sur toutes les personnes reçues)</i>
2019	526	264 suivis Dossiers + 102 sans Dossier soit : 366		160			
2020	440	259 suivis Dossiers + 85 sans Dossier soit : 344		96			61
2021	553	297 suivis Dossiers + 61 sans dossier soit : 358		195			68
2022	580	268 suivis Dossiers + 185 sans Dossier soit : 453	260 entretiens physiques pour 171 situations	51 Dont 10 ayant un dossier	9	Forum : 18 SDLJ * : 68 Total : 86	97 <i>(Dont 35 en accompagnement)</i>
2023	500	336 suivis Dossiers + 125 sans Dossier soit : 461	450 entretiens physiques pour 223 situations	23 Dont 4 QPV	5	Forums/stand : 16	58

* SDLJ: Semaine du Logement Des Jeunes

2- LA FRÉQUENTATION (suite)



LIEUX DE RENDEZ-VOUS POSSIBLES

Lieux	Adresse	Nbre de RDV en 2023
Mission locale d'Hénin Beaumont	183 avenue des Fusillés 62110 Hénin Beaumont	78
Centre culturel Gino Sanna	Impasse Pantigny 62141 Evin Malmaison	31
Mission locale de Carvin	189 avenue de la République 62220 Carvin	18
CCAS/PAD de Libercourt	2 rue Jean Baptiste Delobel 62820 Libercourt	12
Mission locale de Montigny en Gohelle	23 rue Jean Jaurès 62640 Montigny en Gohelle	12
Maison des Adolescents d'Hénin Beaumont	39 rue Elie Gruyelle 62110 Hénin Beaumont	10
La Maison Solidaire Ambroise Croizat de Rouvroy	157 rue du Général de Gaulle 62320 Rouvroy	7
Mission locale de Leforest	Rue Léo Lagrange 62790 Leforest	5
Maison des Services Publics de Courrières	5 rue des Acacias 62710 Courrières	4
CCAS de Carvin	1 rue Thibaut 62220 Carvin	1
Autres partenaires		19

253 rdv au siège de l'association à Oignies

L'accueil des jeunes s'effectue sur ces lieux en lien avec les partenaires en s'adaptant à :

- L'urgence de la situation
- Leur origine géographique
- Leur mobilité
- Leur disponibilité

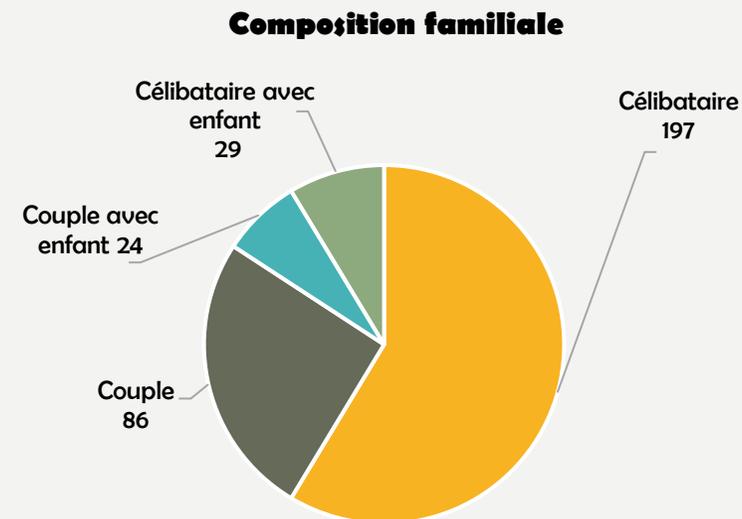
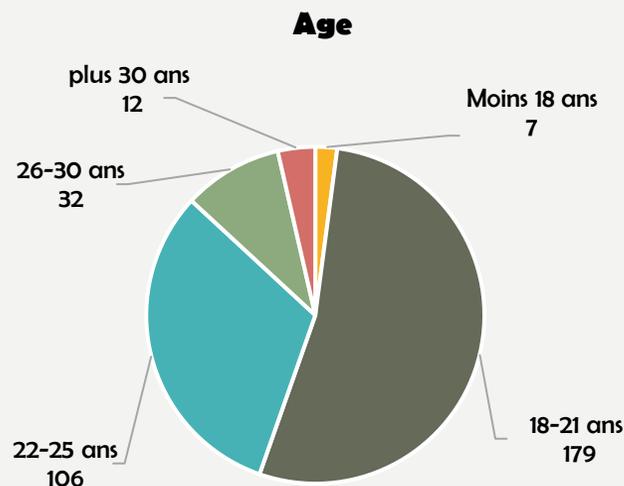
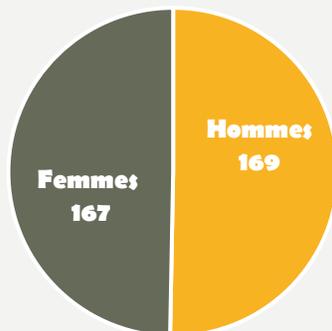
Afin d'être au + près et le + réactif possible.

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne via le site **Projet'Toît** porté par l'UNCLLAJ (démarche à développer)

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI



281 Situations pour **336** personnes accueillies dont :

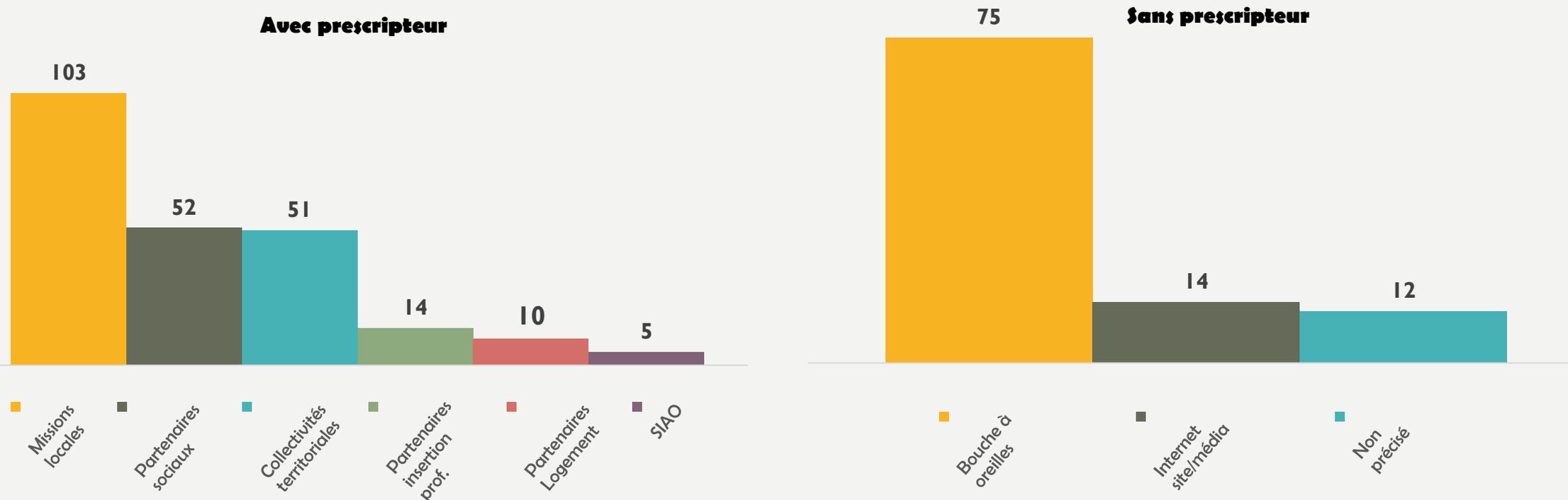


La moyenne d'âge est de 21,8 ans.
Le public accueilli est composé de 50% d'hommes et 50% de femmes. Il est majoritairement célibataire.
Les + de 26 ans représentent 13,09% du public accueilli.
Les célibataires avec enfants sont plus nombreux qu'en 2022 (+1,9Pt)

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Structure à l'origine de la demande



Sur les 75 jeunes « bouche à oreilles », 11 avaient déjà été reçus par le CLLAJ.

Les orientations proviennent essentiellement de la Mission Locale. Le public cible est le même et l'insertion professionnelle se fait en lien avec le logement.

Les partenaires sociaux et les collectivités territoriales orientent le public selon la spécificité « Jeune » du CLLAJ ou selon la problématique « logement » à laquelle le CLLAJ peut répondre grâce à sa connaissance du territoire et grâce à l'orientation vers les dispositifs internes qui peut en découler.

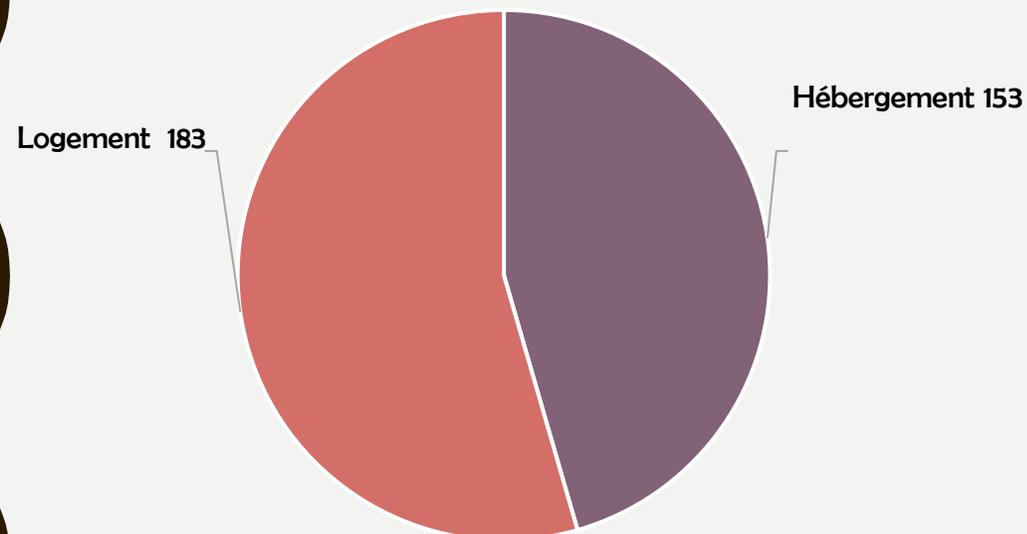
+ d'1 jeune sur 5 (22%) sollicite le CLLAJ par bouche à oreilles (connaissance déjà accompagnée, association connue...).

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Problématiques rencontrées

Objet de la demande



Motif complémentaire de la demande

Conflit Familial: 21

Rapprochement Travail / lieu de formation: 11

Budget / Aides financières: 17

Logement indécents: 3

Les 336 personnes accueillies ont bénéficié de renseignements/informations.

Presque la moitié des situations sollicite le CLLAJ pour une problématique d'hébergement.

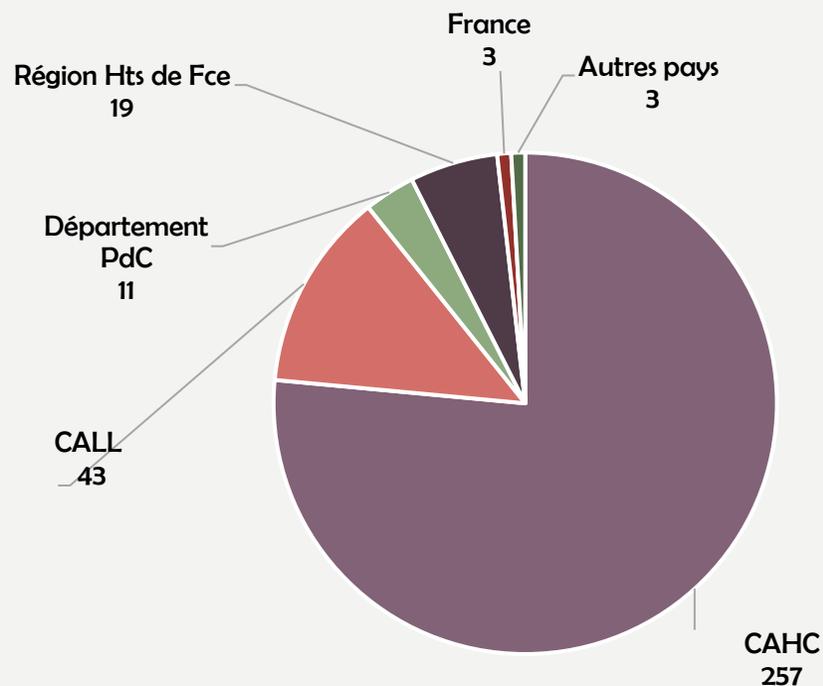
Leur situation ne leur permet pas encore d'envisager l'accès au logement.

Le CLLAJ est également sollicité pour pouvoir se maintenir dans le logement.

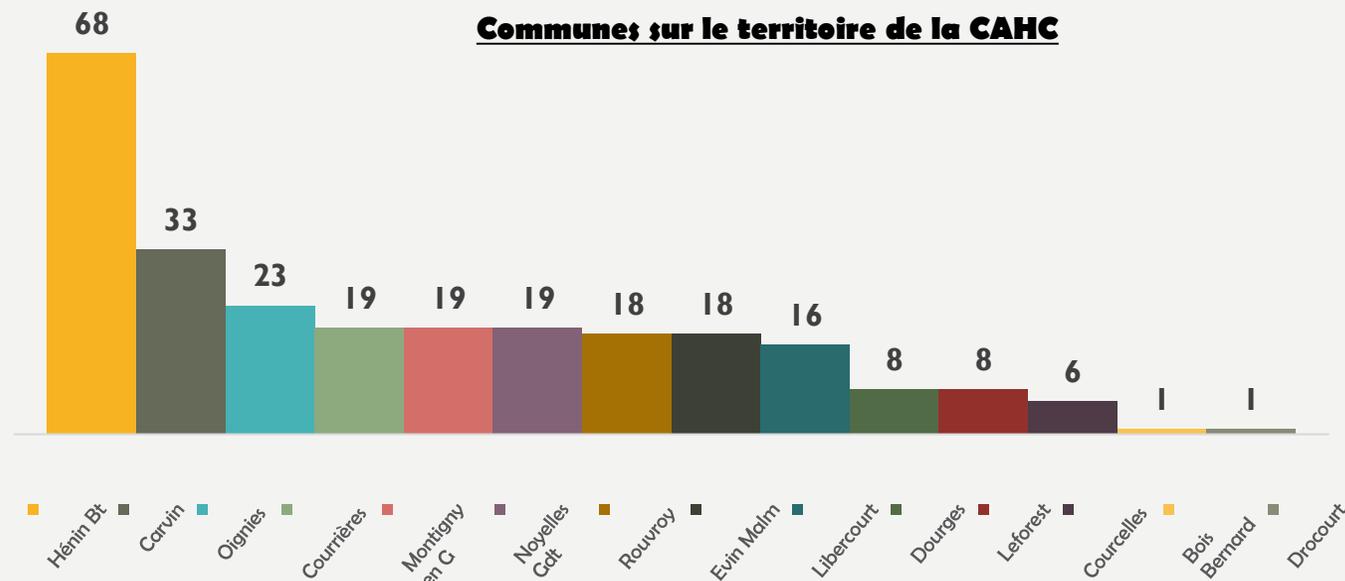
3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Origine géographique



Communes sur le territoire de la CAHC

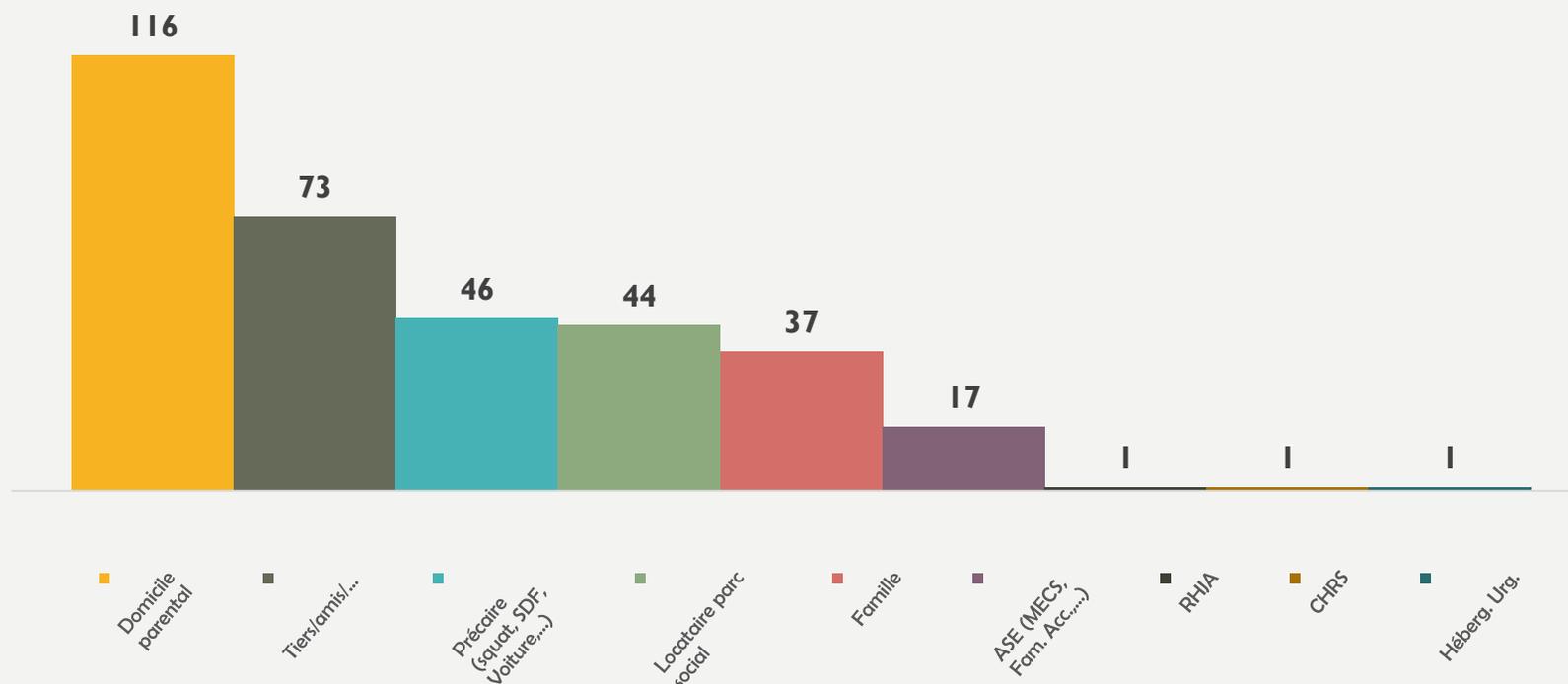


Le principal orienteur étant la Mission Locale, il est logique que les jeunes sollicitant les services du CLLAJ soient majoritairement issus de la CAHC, notamment des grandes villes ou des villes proches des lieux de rendez-vous possibles. Les jeunes de la CALL souhaitent s'implanter sur la CAHC car bien souvent ils en sont originaires. Il y a très peu de jeunes hors bassin minier.

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Situation logement au moment de la demande



La majorité des jeunes accueillis vivent au domicile parental et cherchent à prendre leur autonomie, parfois en raison de conflits (21) ou suite à l'obtention d'un premier contrat ou de l'arrivée d'un enfant.

Un grand nombre de jeunes (176) se trouvent en situation instable par rapport au logement et sollicitent l'aide du CLLAJ.

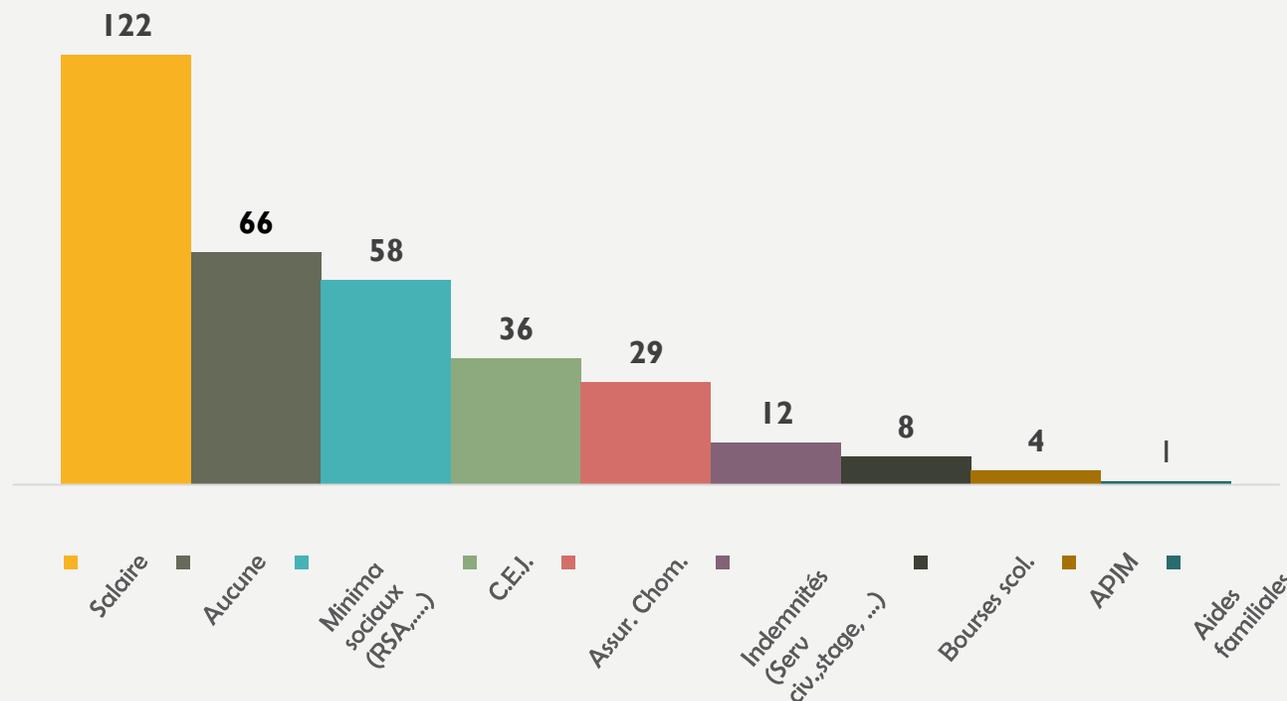
Les jeunes déjà en logement sollicitent le CLLAJ pour une aide (financière / accompagnement) pour se maintenir dans le logement, pour en changer en raison de son état ou pour obtenir plus grand ou moins cher.

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)

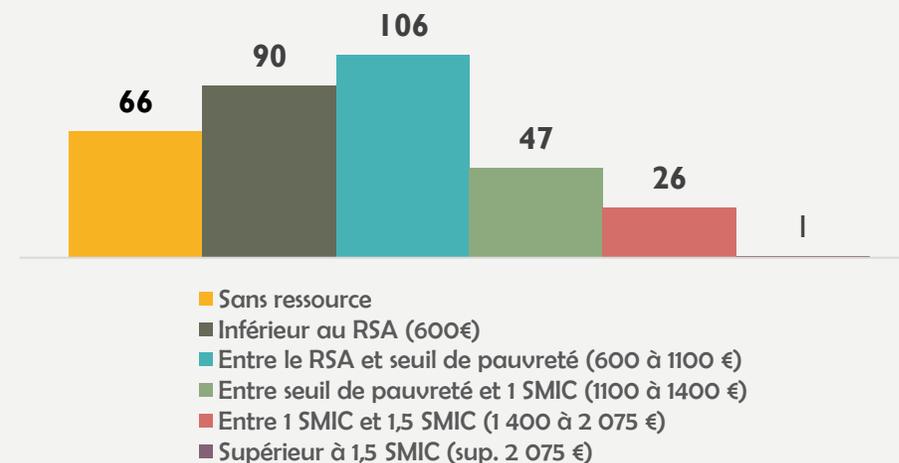


Ressources du public

Nature de la principale ressource



Montant des ressources



La moyenne des ressources est de 694 € (863€ pour ceux qui ont des ressources)

42,6 % des jeunes ont pas ou peu de ressources (- de 600 €). La donnée était de 38,8 % en 2022 et 30% en 2021.

71,6 % ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté (1100€).

Le CLLAJ reçoit majoritairement des jeunes avec des ressources précaires types CEJ, Intérim, CJM, voir aucune ressource.

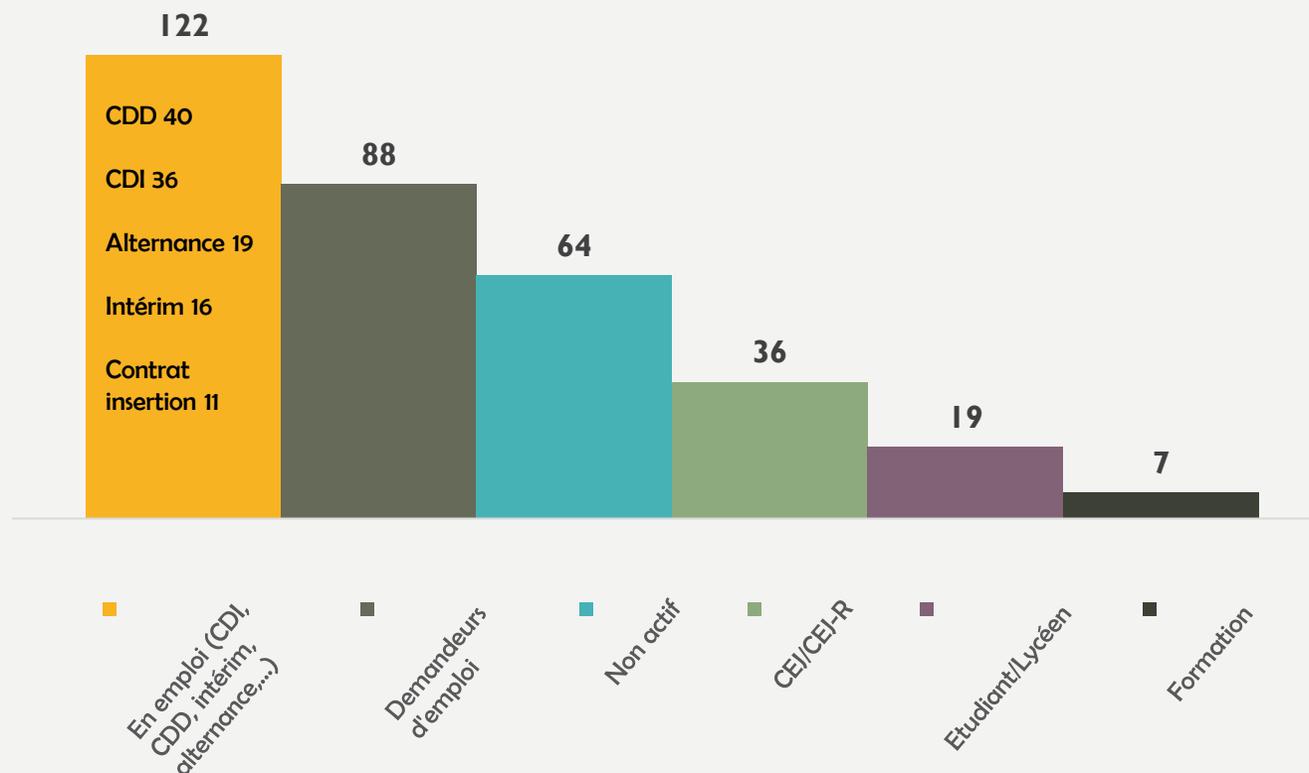
Seul 36,3 % des jeunes accueillis disposent d'un salaire, bien souvent précaire : CDD, temps partiel, intérim

66 personnes n'ont aucune ressource.

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Situation Emploi



Les jeunes sollicitant le CLLAJ aspirent le plus souvent à accéder au logement ou à un relogement.
Leur situation d'emploi ne leur permet pas de rassurer un bailleur éventuel (ressources non sécurisées)

Le CLLAJ met alors en place un travail éducatif auprès du jeune et l'oriente auprès des partenaires adéquats, notamment en lien avec l'insertion professionnelle ou en orientant vers de l'hébergement afin de laisser aux jeunes la possibilité de sécuriser leur situation.

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)

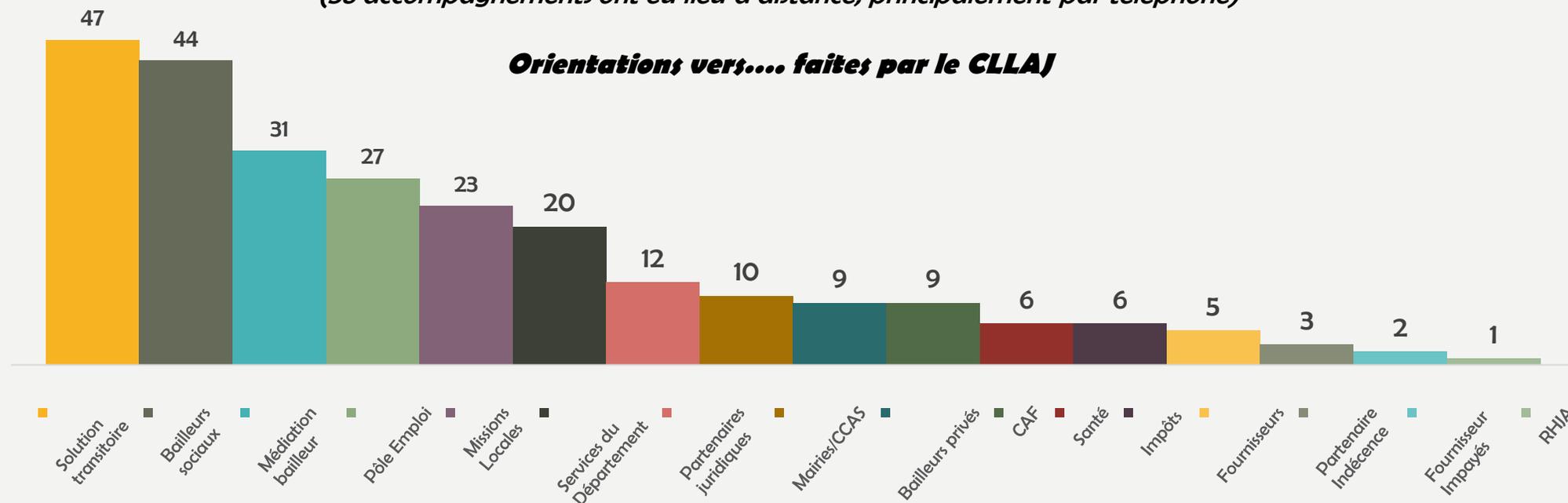


Accueil, Information, Orientation

450 entretiens physiques ont été assurés pour 223 situations

(58 accompagnements ont eu lieu à distance, principalement par téléphone)

Orientation, vers... faites par le CLLAJ



Les orientations concernent essentiellement les orientations vers les partenaires pouvant apporter des solutions.
Les autres orientations consistent à régulariser la situation administrative ou financière.
Le diagnostic établi est essentiel pour adapter la réponse aux besoins afin de sécuriser la situation avant de l'orienter vers le logement autonome.
Tous les jeunes en situation de logement/d'hébergement précaire (176) ont été informés de la possibilité de contacter le SIAO.

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Démarches / Dossiers constitués / Partenaires sollicités

Démarches :

10 personnes ont été accompagnées sur la thématique « Budget »

49 personnes ont été accompagnés à l'élaboration d'un dossier administratif

Dossiers constitués :

Le CLLAJ est instructeur de :

- 44 demandes de logement HLM
- 16 dossiers FSL LNI dont 1 sur la CALL
- 4 dossiers FSL LI
- 2 dossiers FSL Accompagnement
- 4 dossiers de demande d'inscription au contingent préfectoral
- 1 dossier DALO

Orientations faites par le CLLAJ

vers les hébergements Rencontres & Loisirs :

- ✓ Hébergement Jeunes ASE : 4 demandes
- ✓ ALT : 43 demandes directes en lien avec Si-SIAO

Le CLLAJ est amené à instruire de nombreux dossiers administratifs suite à une demande du jeune ou suite à des orientations faites par les partenaires : ML, CCAS, Centre d'Hébergement.... Les demandes HLM déjà en cours au 1^{er} accueil sont systématiquement contrôlées par le CLLAJ afin de s'assurer de leur complétude.

Un accompagnement sur plusieurs rendez-vous est alors nécessaire pour constituer les dossiers. Les informations sur les suites ainsi que des informations générales sur les droits & devoirs sont systématiquement formulées aux jeunes reçus.

Lors des orientations internes, et parfois externes, le CLLAJ s'associe à la préadmission afin de faire le relais entre le jeune et le professionnel.

3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



Accès au logement / Partenaires sollicités

Accès au logement

(chiffres recueillis dans le cadre des suivis et d'une enquête téléphonique réalisée début 2024)

Relogement transitoire	32	<i>En nombre de jeunes</i>
Relogement bailleurs publics	49	
Relogement bailleurs privés	11	
Informations données / Situation inchangée	50	
Pas de retour aux sollicitations	194	

Sans sollicitation du CLLAJ, le jeune ne ressollicite pas / n'informe pas le CLLAJ des suites (recueil difficile des informations).

Partenaires sollicités

- ❖ Action logement
- ❖ Missions locales
- ❖ Département (ASE, SSD,...)
- ❖ Préfecture (DALO, Contingent)
- ❖ SIAO (115)
- ❖ Partenaires insertion économique (Impulsion, E2C,...)
- ❖ CAF
- ❖ Bailleurs sociaux ou privés
- ❖ Mairies & CCAS
- ❖ Partenaires internes R&L (ASL Jeunes ASE, Tremplins, ALT, FSL)
- ❖ CPAM
- ❖ Fournisseurs d'énergie
- ❖ Autres partenaires (juridique, indécence, impayé)

4 – LES ATELIERS



5 ateliers collectifs (CEJ et Impulsion) ont été mis en place pour **23** jeunes (dont **4 jeunes** en QPV)

Ils se sont déroulés au Point d'Accès aux Droits de Libercourt, à la régie de quartier Impulsion de Carvin et sur les antennes de la Mission Locale d'Hénin Beaumont et Leforest.

Les jeunes en Garantie Jeune bénéficiaient systématiquement de l'atelier CLLAJ.

Depuis 2022, les référents de la Mission Locale orientent les jeunes en CEJ désireux d'information ou rencontrant des difficultés de logement.

À travers ces ateliers collectifs présentés de manière ludique, le jeune acquiert des notions autour de la thématique du logement afin de l'aider à préparer son projet.

C'est surtout l'occasion de rentrer en contact avec un conseiller du CLLAJ en vu d'un 1^{er} rendez-vous de diagnostic avant qu'un accompagnement se mettent éventuellement en place.

Le CLLAJ intervient également vers les professionnels pour informer sur les dispositifs et les solutions logements du territoire.

NE PAS HÉSITER À NOUS SOLLICITER !



5 – EVENEMENTS – RENCONTRES



Forum / Stands

- ❖ Temps CLLAJ à la Galerie Au'Shopping Noyelles Gdt – janvier 2023 :
100 tracts distribués, **10 jeunes informés.**
- ❖ Forum de l'autonomie MDA – Mai 2023 : **6 jeunes** informés

Semaine du Logement des Jeunes – Juin 2023

Une communication d'informations via Facebook a été réalisée.
1 atelier auprès de la Régie de Quartier Impulsion

Rencontres avec les partenaires

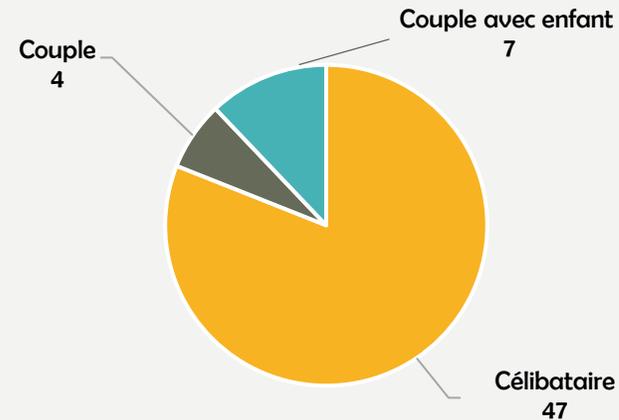
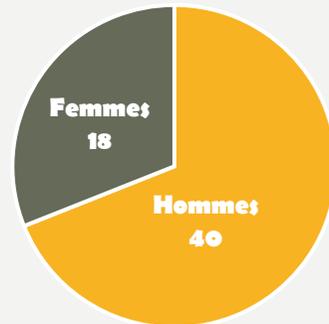
Services de l'ASE du territoire, les référents des Assistants Familiaux, le CCAS / Maison des solidarités de Rouvroy, la commune de Courcelles-les - Lens





Entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023, **58 jeunes** ont déclaré avoir eu un parcours à l'ASE.

Composition familiale



Le public ayant eu un parcours à l'ASE est essentiellement masculin et célibataire.
Leur origine correspond à l'ensemble des données du CLLAJ (CAHC, Orientation par la ML,...).
Le recueil de cet indicateur (parcours ASE) n'est pas systématique. C'est le diagnostic ou les RDV suivants qui permettent de déterminer si le jeune a eu un parcours ASE.



Situation logement

- **7 jeunes** ont été relogés dont 6 dans le parc social et 1 dans le parc privé
- La situation s'est maintenue pour **29 jeunes** : 17 en hébergement tiers/famille, 2 en famille d'accueil, 2 déjà locataires, 8 SDF
- Aucune information concernant la situation de 19 jeunes
- Les orientations proposées sont :
 - ✓ 7 en ALT, 2 vers le dispositif Tremplins duo,
 - ✓ 1 vers de l'hospitalisation,
 - ✓ 1 vers la MECS,
 - ✓ 1 vers les FJT,
 - ✓ 2 refusent d'être dirigés vers l'hébergement

Les jeunes ayant eu un parcours à l'ASE sont fréquemment en situation de logement précaire.

Peu d'institutions sollicitent le CLLAJ pour préparer des solutions de sortie (autonomie...).

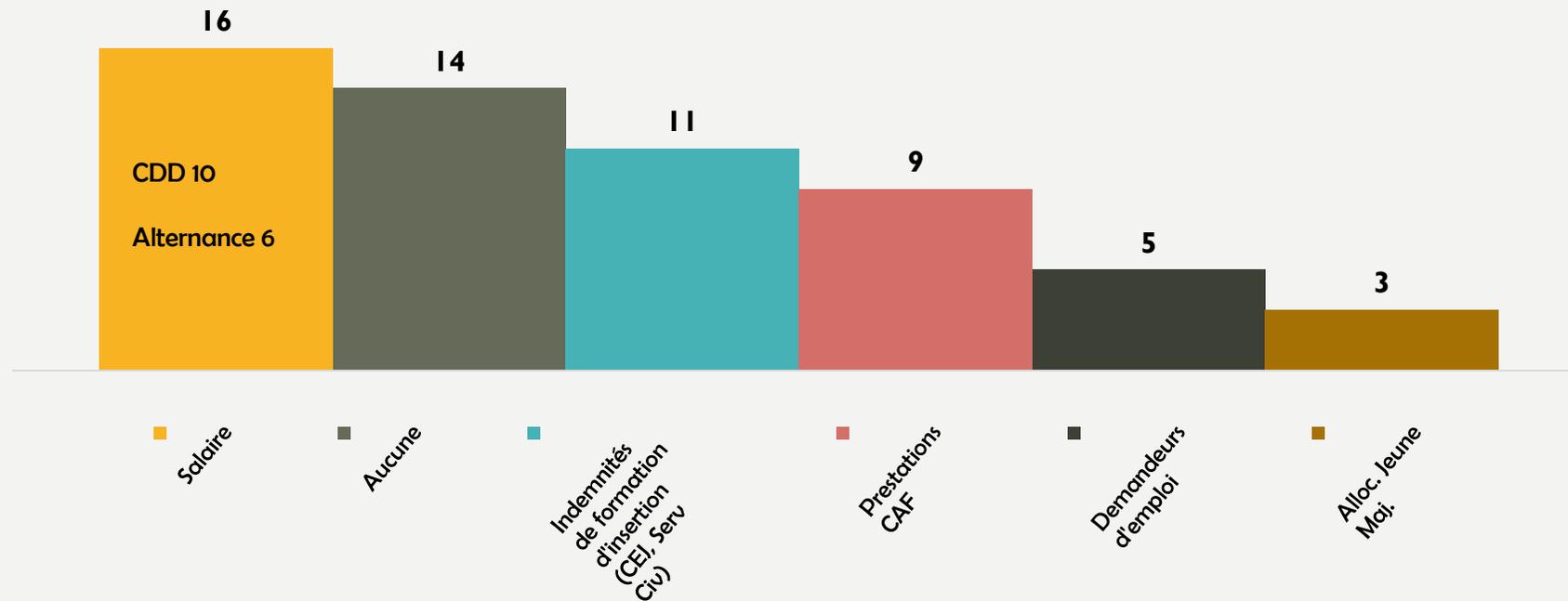
Le CLLAJ a sollicité les partenaires afin de présenter les solutions et les outils pour les jeunes sortant de l'ASE: des rencontres ont eu lieu et d'autres sont prévues.

6 – ZOOM PUBLIC ASE (suite)

(D'après de le bilan de la convention allant de septembre 2022 et août/2023)



Nature des ressources



La moyenne des ressources mensuelles est d'approximativement de 546 €. 719 € pour ceux qui ont des ressources

Leur situation professionnelle, et par conséquent financière, est très instable.

La précarité des situations permet difficilement l'accès au logement autonome: plus d'1/3 doit être orienté vers l'hébergement d'urgence.



L'accompagnement mis en place

- **3 jeunes** ont bénéficié d'un atelier « logement ».

- Pour **ces 58 jeunes** : 93 RDV physiques ont eu lieu et 65 entretiens à distance.
 - ✓ 6 demandes de logement HLM ont été constituées
 - ✓ 3 dossiers prioritaires ont été adressés à la Préfecture
 - ✓ 11 jeunes ont été orientés vers le dispositif ASL (dont 1 refus de la part du jeune)
 - ✓ 20 jeunes ont été orientés vers le 115 (dont 3 refus de la part des jeunes)
 - ✓ 8 jeunes ont été orientés vers le dispositif FSL (LNI et LI)
 - ✓ 3 jeunes ont été orientés vers les MDS en vue d'un CJM
 - ✓ 1 dossier Dalo a été constitué.

Les jeunes pouvant accéder au logement autonome ont été systématiquement orientés vers le dispositif ASL jeunes ASE pour sécuriser la situation par un accompagnement.

L'accompagnement proposé par le CLLAJ pour ce public constitue un complément essentiel en amont de l'accompagnement ASL Jeunes ASE qui se met en place au moment du relogement. Il permet de préparer le jeune, tant sur le volet éducatif qu'administratif, à l'accès au logement et à la sécurisation dans celui-ci.

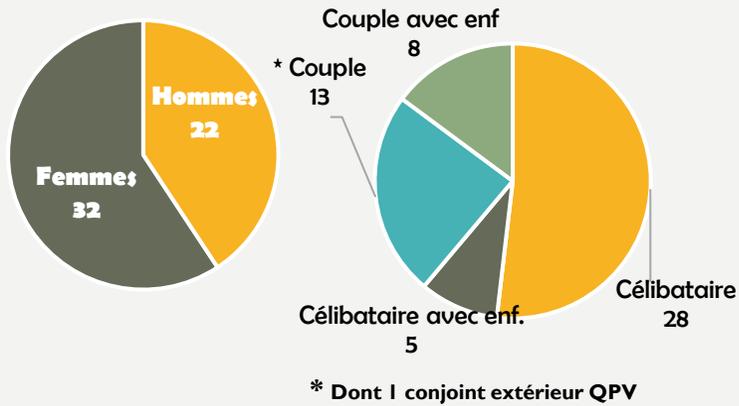
La situation d'urgence de certains jeunes amènent à solliciter les dispositifs prioritaires.

7 – ZOOM PUBLIC QPV

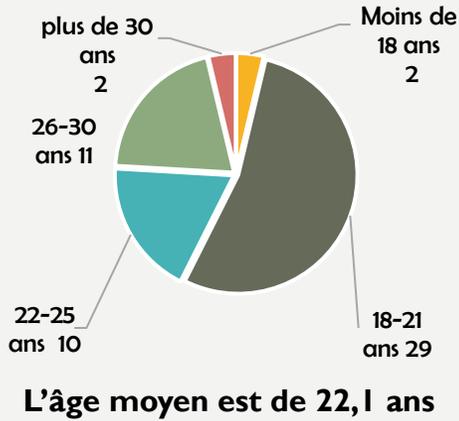


54 jeunes (44 situations) issus des QPV dont :

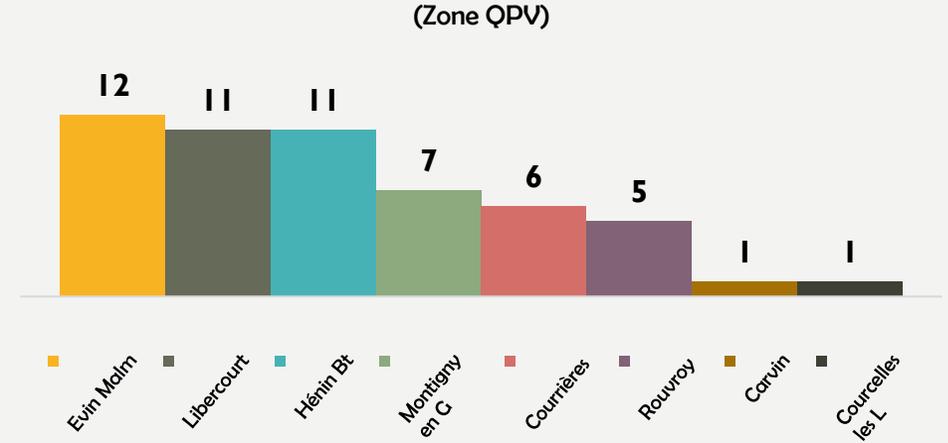
Composition familiale



Age

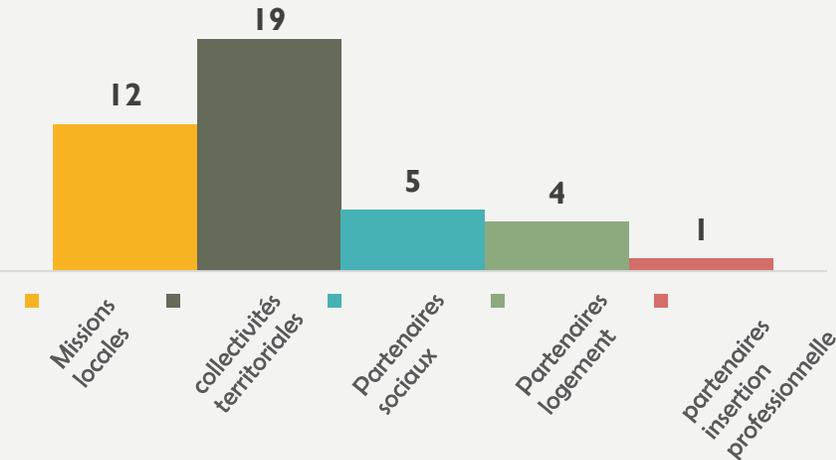


Origine géographique (Zone QPV)

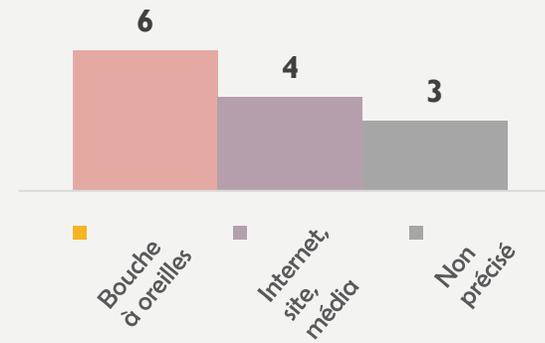


Structure à l'origine de la demande

Avec prescripteur



Sans prescripteur



Le public est majoritairement originaire des villes où le CLLAJ assure des permanences, notamment en lien avec la Mission Locale.

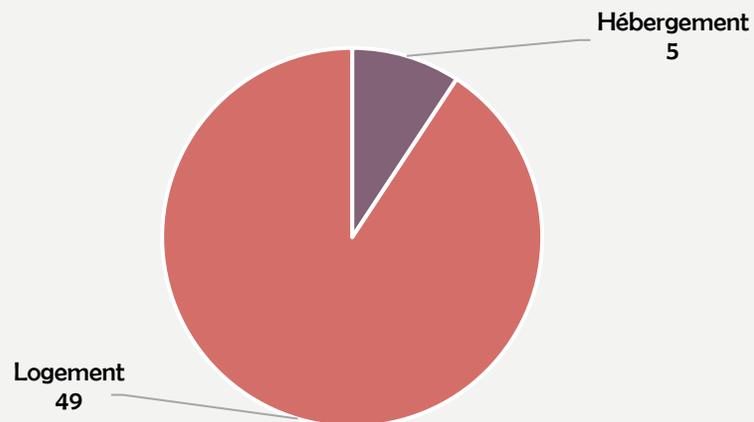
Les orientations viennent essentiellement des collectivités territoriales.

7 – ZOOM PUBLIC QPV (suite)



Problématiques rencontrées

Objet de la demande



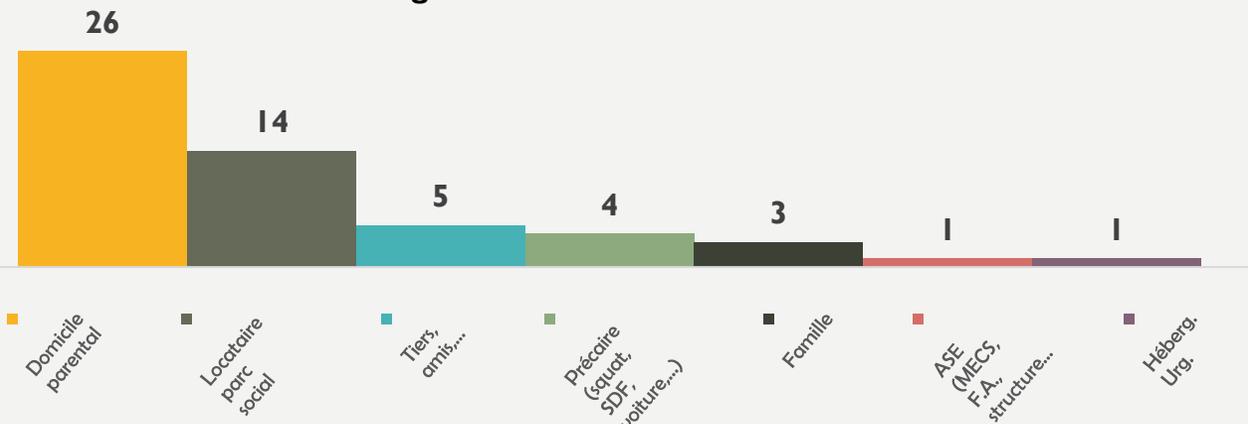
Motif complémentaire de la demande

Conflit Familial: 3

Rapprochement Travail / lieu de formation: 1

Budget / Aides financières: 1

Situation logement au moment de la demande



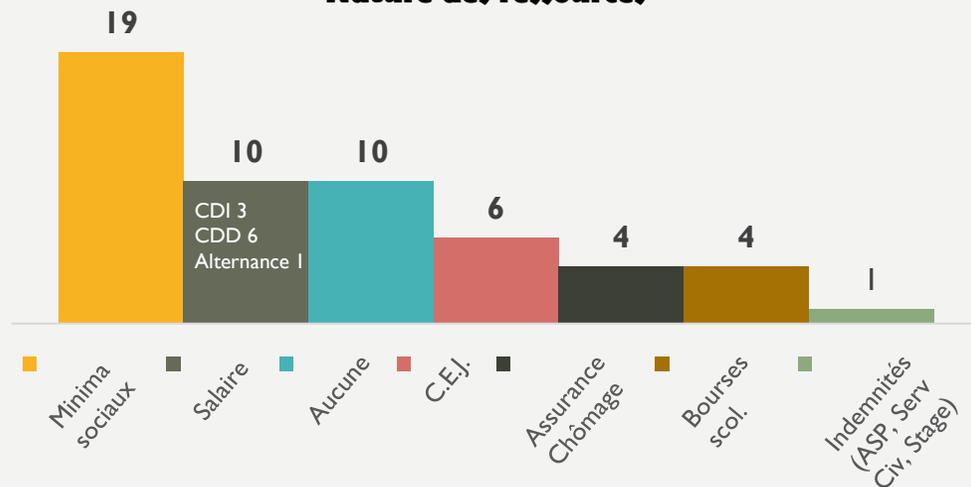
Le public originaire des QPV sollicite le CLLAJ essentiellement pour l'accès au logement dans le cadre d'une prise d'autonomie.

1/4 sont déjà locataires et viennent pour se sécuriser dans le logement.

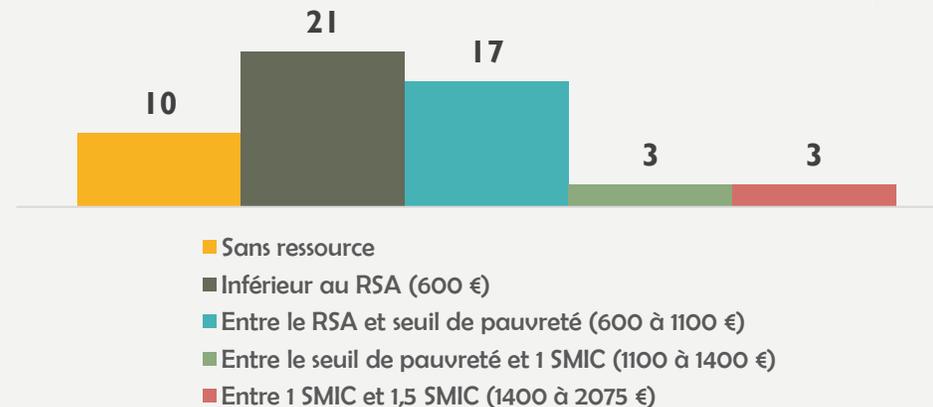
7 – ZOOM PUBLIC QPV (suite)



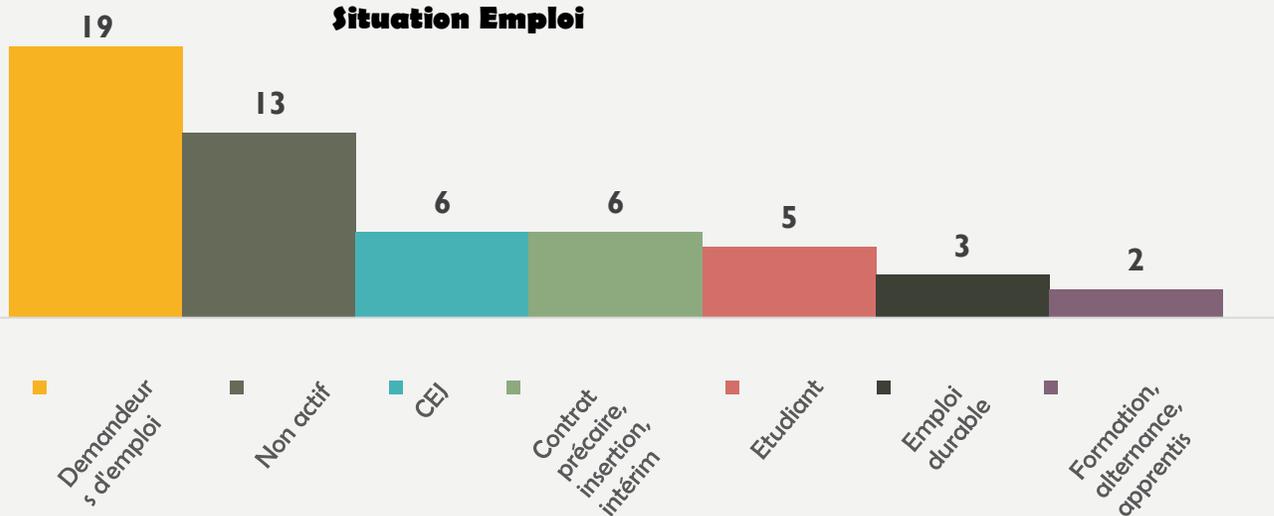
Nature des ressources



Montant des ressources



Situation Emploi



La moyenne des ressources est de 600€
(737€ pour ceux qui ont des ressources)

Ces moyennes sont plus faibles que sur l'ensemble du CLLAJ (694€ / 863€) accentuant la fragilité de ces situations.

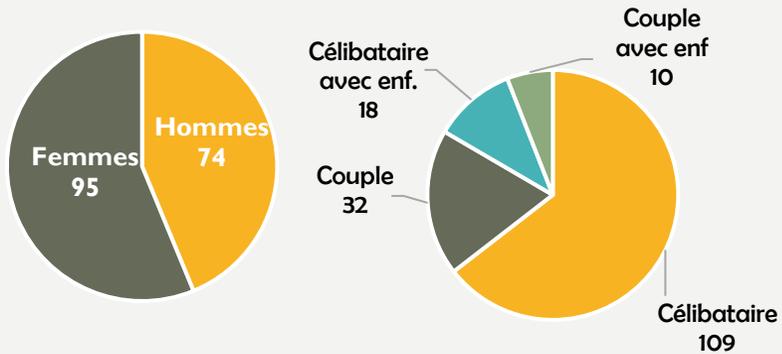
La situation d'emploi est essentiellement précaire : seuls 10 jeunes travaillent dont 3 en emploi durable.

8 – ZOOM PUBLIC MISSION LOCALE

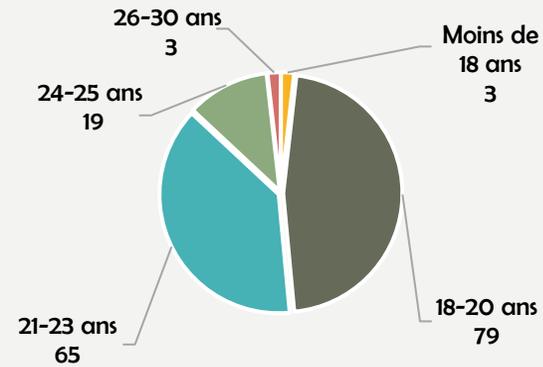


169 jeunes Missions locales dont :

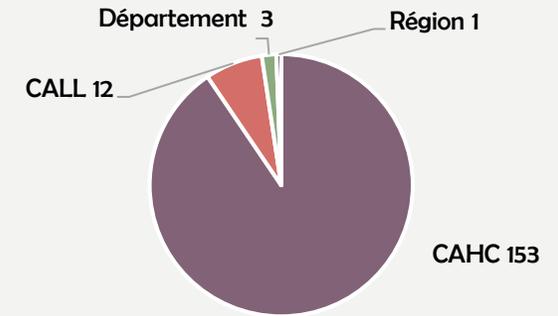
Composition familiale



Age moyen

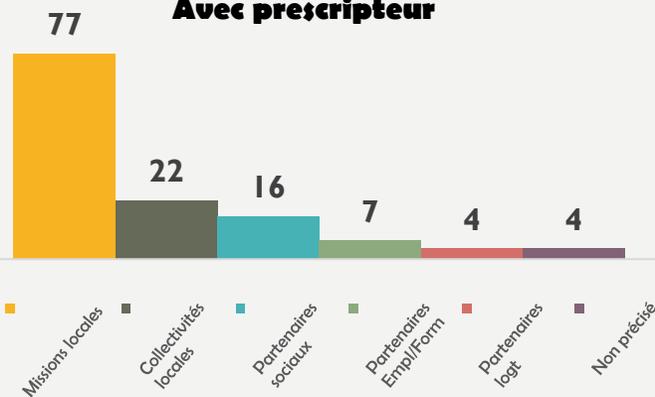


Origine géographique

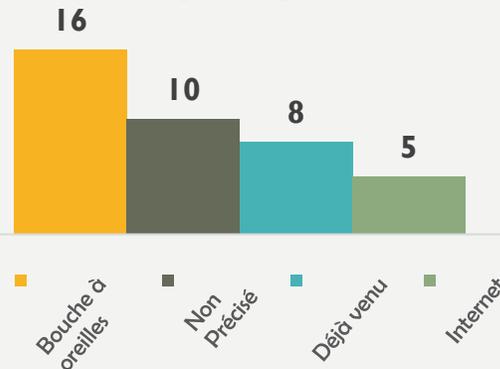


Structure à l'origine de la demande

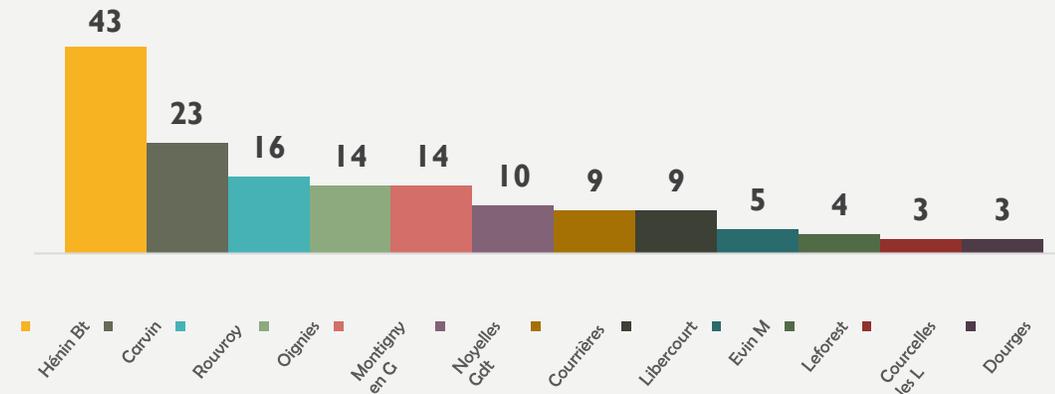
Avec prescripteur



Sans prescripteur



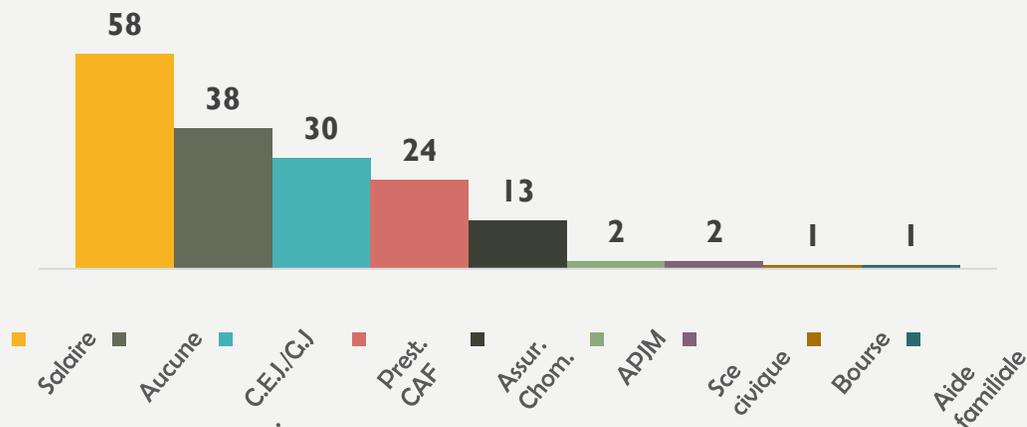
Communes sur le territoire de la CAHC



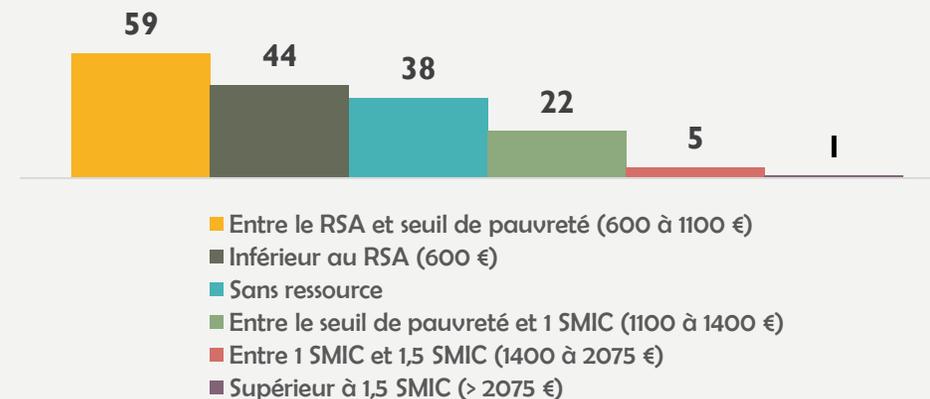
8 – ZOOM PUBLIC MISSION LOCALE (suite)



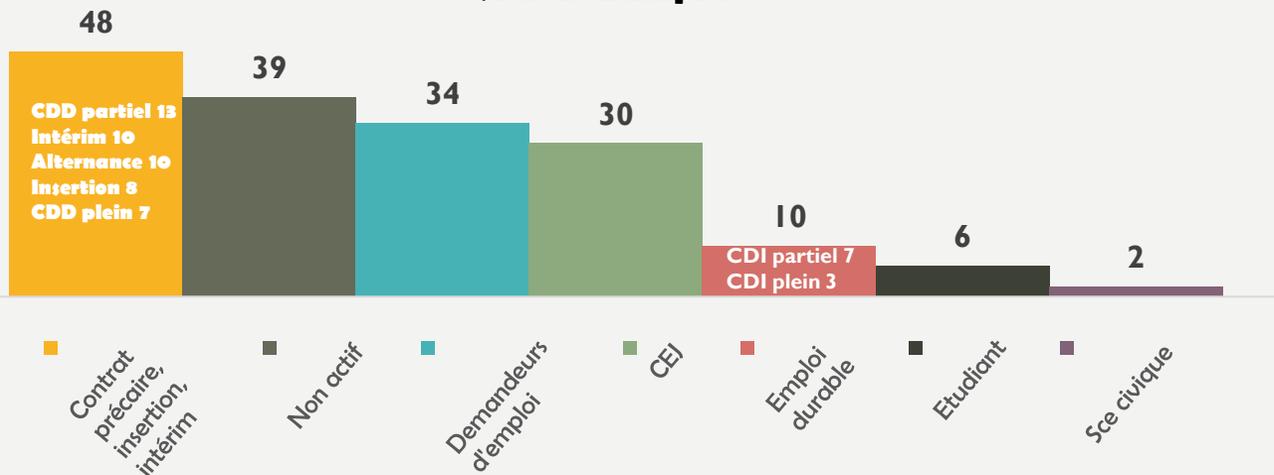
Nature des ressources



Montant des ressources



Situation Emploi



La moyenne des ressources est de 640 €
(825 € pour ceux qui ont des ressources)

Peu de jeunes disposent d'une situation professionnelle stable

La majorité des jeunes orientés au CLLAJ sont accompagnés par la Mission Locale dans le cadre du CEI.

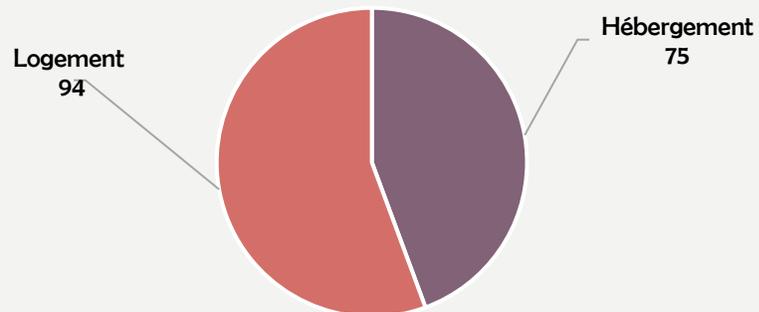
Cette précarité professionnelle et financière freine leur accès au logement.

8 – ZOOM PUBLIC MISSION LOCALE (suite)



Problématique rencontrée

Objet de la demande

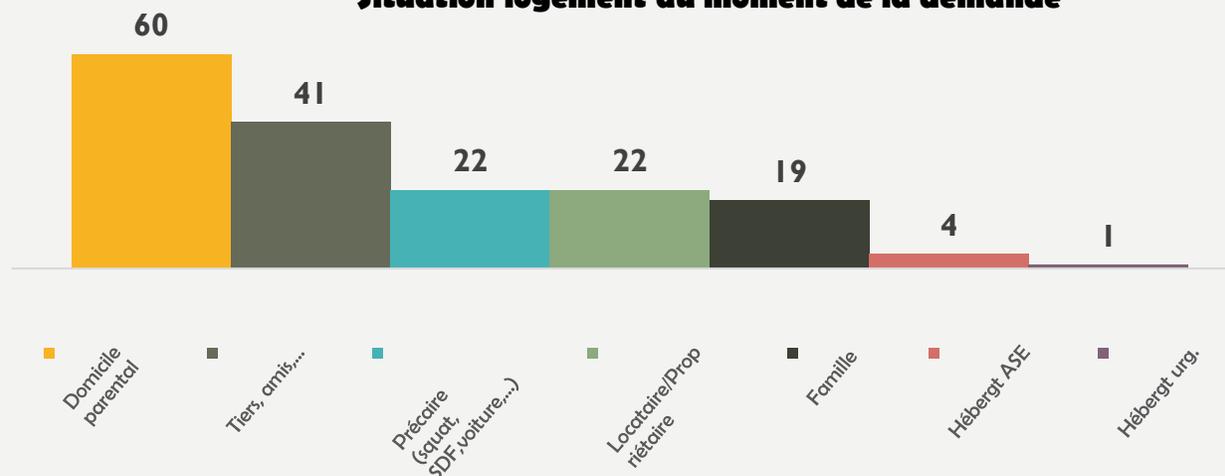


Motif complémentaire de la demande

Conflit / Violence : 14

Budget : 8

Situation logement au moment de la demande



La majorité sont chez leurs parents.

La moitié des jeunes accueillis sont dans une situation logement difficile (hébergé ou sans logement).

9 – ZOOM ACTIVITE ACTION LOGEMENT



Pour rappel, Action Logement finance, pour les jeunes de 16 à 30 ans, salariés du secteur privé non-agricole :

- L'Accueil, l'Information et l'Orientaion
- Les dossiers constitués des produits Action Logement: VISALE®, LOCAPASS®, MOBILIEUNE®
- L'accès au logement

En 2023, le CLLAJ a effectué 80 AIO, 17 accès logement, 1 dossier VISALE ® soit un financement sollicité de 3 740 €.

Peu de situations accueillies au CLLAJ répondent à ces critères, les aides du Département sont alors sollicitées. L'aide VISALE® a été présentée aux 9 jeunes s'orientant vers les bailleurs privés.

Lorsque les situations s'y prêtent, le CLLAJ propose les produits Action Logement et renseigne sur leur fonctionnement, notamment la garantie VISALE® ouverte à tous les jeunes. Nous faisons le constat que de nombreux bailleurs privés refusent encore cette garantie.

Une nouvelle convention cadre est en cours de négociation par l'UNCLLAJ.

ActionLogement 

10 – ANALYSE GLOBALE



- Un public majoritairement en situation professionnelle et financière précaire
- En situation de logement fragile : hébergement, conflit, impayé
- Des difficultés à recueillir les documents nécessaires à la constitution des dossiers

- Un CLLAJ connu et reconnu par les jeunes et les partenaires : beaucoup de sollicitations
- Un travail partenarial primordial avec les bailleurs, les organismes d'insertion professionnelle, de l'hébergement
- Un accompagnement nécessaire en amont de l'accès au logement, notamment pour les publics les plus fragilisés (ASE), afin de sécuriser le parcours

- Mise en place progressive d'une nouvelle organisation s'appuyant sur les nouveaux professionnels
- Une levée des difficultés liées à la saisie des données : Formation et pratiques communes autour du logiciel de suivi LDCLLAJ (Tuto mis en place)

11 – PERSPECTIVES 2024



- Mise en place de la nouvelle équipe
- Organisation du service - Méthodologie dans le recueil des données via LDCLLAJ
- Nouveau logiciel SILOJ: Préparer à la sortie de LDCLLAJ (comité de pilotage, migration test...)
- Connaitre et se faire connaitre
- Accentuer l'action en QPV : forum...
- Développer les ateliers vers les organismes de formation / d'hébergement
- Développer les interventions auprès des professionnels / institutions
- Répondre au nouvel appel à projet (Fin convention 31/12/2024)

CLLAJ ASE :

- Souhait de pérenniser l'expérimentation afin de préparer au mieux les jeunes en amont de l'accès au logement
- Accentuer la complémentarité avec les opérateurs ASL Jeunes ASE et les partenaires afin de faciliter le relais dans l'accompagnement des situations
- Aller à la rencontre des publics ASE et des professionnels à travers des ateliers (préparation à la sortie de l'ASE, au relogement,...)
- Informer les professionnels sur les outils utiles à la sortie de l'ASE (en cours)
- Répondre au nouvel appel à projet (Fin convention 31/08/2024)